

Conditions et règlements

POUR TOUS LES TYPES D'ABONNEMENTS

- Le membre peut réserver ses départs jusqu'à 7 jours à l'avance via le www.gggolf.ca ou en contactant notre préposé aux départs au (819) 364-7861.
- Chaque membre a droit de jouer jusqu'à 5 rondes de 18 trous au Club de golf Victoriaville, en tout temps, à seulement 35\$, taxes incluses. Si le membre possède un forfait de location annuel de voiturette motorisée, il sera honoré à Victoriaville.
- Une fois les 5 parties jouées à Victoriaville, le coût sera de 40\$, taxes incluses
- Un membre qui désire participer à un tournoi local (calcutta ou autres) en dehors de son créneau de membre, devra payer 15\$ tx incl.

ABONNEMENT 7 JOURS

- Le membre 7 JOURS peut jouer tous les jours en tout temps sauf lors des tournois l'empêchant de jouer.
- Le membre 7 JOURS bénéficie d'un avantage pour la réservation à l'avance le vendredi par rapport aux autres catégories en raison de la valeur supérieure attribuée aux membres 7 jours.
- Le membre 7 JOURS bénéficie d'une ristourne de 7 % sur ses achats au-delà de 500\$ (bar/resto/casse-croûte), applicable sur l'abonnement 2024.

ABONNEMENT 5 JOURS

- Le membre 5 JOURS peut jouer du lundi au vendredi en tout temps sauf lors des tournois l'empêchant de jouer.
- Un membre 5 jours qui désire disputer une ronde le samedi ou le dimanche, devra déboursier la somme de 30\$, taxes incl. sauf au tournoi d'ouverture, de fermeture et le tournoi du pro où il n'y a pas de frais supplémentaire.
- Le membre 5 JOURS bénéficie d'une ristourne de 5 % sur ses achats au-delà de 500\$ (bar/resto/casse-croûte), applicable sur l'abonnement 2024.

ABONNEMENT 4 JOURS

- Le membre 4 JOURS peut jouer du lundi au jeudi en tout temps sauf lors des tournois l'empêchant de jouer.
- Un membre 4 jours qui désire disputer une ronde lors d'une journée autre que du lundi au jeudi, devra déboursier la somme de 30\$ tx incl., sauf au tournoi d'ouverture et de fermeture et le tournoi du pro où il n'y aura pas de frais supplémentaire.
- Le membre 4 JOURS bénéficie d'une ristourne de 4 % sur ses achats au-delà de 500\$ (bar/resto/casse-croûte), applicable sur l'abonnement 2024.

ABONNEMENT PM

- Le membre PM peut jouer tous les jours après 14h.
- Un membre PM qui désire disputer une ronde avant 14h, devra déboursier la somme de 30\$ taxes incluses sauf au tournoi d'ouverture et de fermeture et le tournoi du pro où il n'y aura pas de frais supplémentaire.
- Le membre 4 PM bénéficie d'une ristourne de 4 % sur ses achats au-delà de 500\$ (bar/resto/casse-croûte), applicable sur l'abonnement 2024.

POLITIQUE EN CAS DE BLESSURE OU DE MALADIE

- Advenant que le membre ne puisse jouer au golf en raison d'une blessure ou de la maladie, le Club émettra un crédit d'un maximum de 50% du montant de l'abonnement. Si l'événement survient après le 15 juillet, le Club évaluera la période restante au 31 octobre évaluera la période restante au 31 octobre et émettra un crédit équivalent à la période restante moins un mois. Le crédit sera applicable la saison suivante lors du renouvellement de l'abonnement. Si le membre ne peut jouer la saison suivante pour la même raison, le Club évaluera la valeur (\$) que représente le crédit et procédera au remboursement. Un billet du médecin devra être présenté à titre de preuve.